

ARRESTATIONS DU 1^{ER} MAI 2023.. ...SUITE

le 23 janvier 2024
au TGI de Paris, à partir de 13h30, chambre 24

deux personnes au moins seront jugées après s'être faites arrêter le soir du 1er mai 2023,
en plein mouvement social contre la réforme des retraites.

Ce soir-là, la police, craignant des débordements similaires à ce qui s'était passé le soir de l'annonce du 49.3 où les contestataires étaient partis en manifestations sauvages dans toute la ville, avait procédé à la chasse aux manifestants potentiels et ainsi à de nombreuses arrestations. Les chefs d'inculpation étaient généralement "participation à un groupement" ou "refus de signalétique" pendant la GAV.

Nombre des procédures de ces manifestants interpellés se sont depuis soldées par un abandon des charges, des relaxes ou des peines mineures, les dossiers étant bien souvent presque complètement vides et/ou ne reposant que sur la fiche d'interpellation.

Le but de ces manœuvres policières et judiciaires était sûrement, de décourager les participants à un mouvement social qui durait alors depuis 5 mois, ainsi que d'arriver à récolter quelques précieuses empreintes, le chantage aux empreintes pour éviter la CI ayant été employé fréquemment lors de ces GAV ou au dépôt, ce qui n'empêche pas qu'un certain nombre de ces manifestants se soient retrouvés plusieurs jours, et pour l'un d'entre eux pendant deux semaines, incarcérés en détention provisoire en attente de leur comparution immédiate.

A propos de ces arrestations parisiennes le soir du 1er mai 2023, un collectif de solidarité ouvert à tous ceux qui s'étaient faits arrêter s'était réuni et deux tracts d'appel à soutien avaient tourné à ce moment là, "1er Mai/Boucherie au TGI de Paris" (paris-luttes.info/1er-mai-boucherie-au-tgi-de-paris-17045) et "1er mai /Un manifestant retourne en prison" (paris-luttes.info/un-manifestant-retourne-en-prison-17062).



Comme nous l'avions été alors pour les soutenir suite au 1^{er} mai,
Soyons nombreux lors de ces deux audiences
pour montrer que nous ne laissons pas seuls ceux qui subissent la répression de l'Etat.